CAMPAGNE FEUX 2021

A l'heure où les incendies s'intensifient sous l'effet du changement climatique et touchent de plus en plus de régions, jusqu'à présent épargnées, le Gouvernement se mobilise pour prévenir et lutter contre ce phénomène.

Pour la 4e année consécutive, le ministère de la Transition écologique, en lien avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, lance une campagne pour prévenir les feux de forêt et de végétation et s'en protéger.

Cette année encore, le dispositif de lutte contre les incendies s'adapte à l'évolution du risque : chaque jour, la Sécurité civile mobilise 19 avions et hélicoptères bombardiers d'eau, 3 avions de reconnaissance et jusqu'à 2 500 sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs qui interviennent en renfort des secours locaux tout au long de la saison estivale et au-delà si les conditions météorologiques le nécessitent.



Quels sont les bons comportements à adopter pour prévenir les feux de forêt et de végétation ?

- En ne faisant pas de barbecue ou de feu à proximité de végétaux ;
- En ne jetant pas ses mégots en forêt, par terre ou par la fenêtre d'une voiture ;
- En n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles (meuleuse, disqueuse, débroussailleuse, poste de soudure…). Lorsque ces travaux ne peuvent être différés, il convient de privilégier les heures les plus fraiches de la journée pour les réaliser en minimisant les risques ;
- En ne stockant pas de combustibles près des habitations (bois de chauffage, peintures, solvants, citernes de fuel ou de gaz) ;
- En prévenant le **18**, le **112** ou le **114** (appel d'urgence pour les sourds et malentendants) si vous êtes témoin d'un incendie ;
- En vous mettant à l'abri dans un logement en attendant les secours.

Informez-vous davantage sur http://feux-foret.gouv.fr

MAIRIE DE CHAMIGNY

33 rue Roubineau
77260 CHAMIGNY

01 60 22 05 46

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Chamigny